

Note d'information aux résidents et salariés

Mesures préventives COVID-19

Information 8 mai 2020

Chère résidente, cher résident,

Enfin, **l'heure du déconfinement a sonné !** Pour beaucoup, elle semble être une délivrance. Et c'en est bien une. Des libertés sans ou sous certaines contraintes sont à nouveau possibles dès le 11 mai, sans que tout ne revienne comme avant : les restaurants, bars, cinémas et théâtres restent fermés, les Ehpad restent confinés, les déplacements à plus de 100 km très encadrés, sans parler des déplacements en dehors de l'espace européen, toujours quasi interdits.

Beaucoup d'entre vous vont profiter de cette étape de déconfinement pour vaquer à différentes occupations, souvent nécessaires, à l'extérieur de la Résidence. Le nombre de visiteurs de tous ordres va s'accroître de façon considérable. D'autres résidents vont opter, avec patience, pour plus de prudence, en restant encore quelques temps confinés au sein de la Résidence. Nous ne pouvons que les féliciter.

Dû essentiellement au respect des mesures de confinement par la majorité de la population, la **présence du virus diminue incontestablement** ces dernières semaines. A contrario, **l'accroissement de la circulation des personnes augmentera les risques de propagation** du Covid-19.

Pour anticiper ces deux hypothèses qui ont toute raison objective d'arriver dans les prochains jours, le Management de la Résidence, soutenu par le Conseil Syndical de notre Syndicat de Copropriété, a travaillé pour **la mise en place des mesures, protocoles et moyens nécessaires pour minimiser le risque d'introduction du virus au sein des Jardins d'Arcadie**. Nous pouvons dès à présent nous féliciter, collectivement, du résultat à date : zéro contamination parmi les résidents et les salariés.

Jean-François MARTINEZ
Directeur

Les mesures prises pour les résidents demeurent inchangées, si ce n'est que les sorties seront sûrement beaucoup plus nombreuses. **Pour vous aider à vous protéger et protéger les autres, nous vous remettons gratuitement avec cette note un premier masque en tissu, lavable, fabriqué en France, et agréé.** Un deuxième masque sera fourni par la Mairie de Bordeaux aux personnes ayant leur résidence principale à Bordeaux. Il sera livré par La Poste. **Pour ceux qui le souhaiteront, des masques en tissu seront mis en vente dès lundi 11 mai, au prix d'achat, soit 6,50 €/unité.** Comme le nombre de personnes venant de l'extérieur que vous croiserez au sein de la résidence sera beaucoup plus important que ces dernières semaines, **nous vous conseillons de porter un masque dès que vous quittez votre appartement.**

D'ailleurs, comme c'est le cas depuis la mi-mars pour les salariés, **le port du masque sera obligatoire pour TOUS les visiteurs entrant dans la Résidence**, port du masque qui devra être maintenu lors de tous leurs déplacements au sein des parties communes. Les consignes pour les personnes désirant rendre visite à des résidents ou salariés des Jardins d'Arcadie ont été formalisées dans une « **Charte de bonne conduite des visites** », que vous trouverez ci-jointe. Cette charte sera remise à chaque visiteur lors de sa première venue à la résidence à partir du 11 mai, charte qui sera signée par le visiteur attestant qu'il l'a bien reçue, a compris les consignes données et – à priori – qu'il s'engage à les respecter. Les responsabilités, y compris civiles et pénales de **tous** nous conduisent à ce formalisme.

Pour ce faire, **toutes les entrées et sorties de la résidence se feront par l'Accueil**, directement depuis la rue Turenne, ou via le parc, par les portillons situés rue Rodrigue Pereire et rue Abbé de l'Épée. Les portes des escaliers de la rue du Docteur Barraud et de la rue Abbé de l'Épée sont fermées à l'aide d'un cadenas, dont une clé se trouve à côté de chacune des portes, et une autre clé à l'accueil. En cas d'urgence bien improbable, l'ouverture de ces portes pourra ainsi être réalisées immédiatement. Les instructions Sécurité, et la formation de tous les membres de l'équipe de première intervention, dont font aussi partie tous les chargés d'accueil, ont été écrites pour tenir compte de cette situation qui restera bien sûr limitée dans le temps. **L'entrée de la résidence rue Turenne**

Jean-François MARTINEZ
Directeur

sera aménagée ce week-end pour faciliter la circulation des personnes en total respect des mesures de distanciation sociale.

Pour certains professionnels qui viendront ou reviendront à la Résidence, pour les besoins de résidents, ou la maintenance des parties communes, **nous avons rédigé des consignes particulières**. Elles concernent les **coiffeurs à domicile, les artisans et entreprises du bâtiment, les aides à la personne, les déménageurs, professionnels et particuliers**. Nous tenons à votre disposition à l'accueil toutes ces consignes si vous souhaitez en prendre connaissance et les transmettre à des prestataires que vous solliciteriez dans les prochains jours. Nous pouvons aussi le faire à votre demande.

Ainsi, nous restons objectivement optimistes pour que notre objectif de « Zéro cas Covid-19 aux Jardins d'Arcadie » soit maintenu jusqu'à la fin de cette épidémie.

Pour terminer cette note, je vous informe que si les salons restent fermés, nous poursuivons les activités démarrées ces dernières semaines. Dès le 12 mai, **un nouveau coach, Jérémy, animera dans le parc une séance d'activité physique, les mardi et jeudi, à 10h00**, sous réserve d'une météo clémente bien sûr. **Le 15 mai, des chanteurs et musiciens de l'Orchestre National de Bordeaux devraient à nouveau nous enchanter**, comme ce fût le cas lundi 4 mai.

Je reste à votre écoute pour toute précision.

Respectueusement et cordialement,

Jean-François Martinez
Directeur

